

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-827347

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12628      Société : RAN  
 Actif       Pensionné(e)       Autre :  
 Nom & Prénom : EL SAFFER MANZA  
 Date de naissance : 04/10/1988  
 Adresse : Rabat - 11 Rue (cont.) Agst Agout 7 Riou James  
 Tél. : 0661186297      Total des frais engagés : 488,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25/11/2023  
 Nom et prénom du malade : EL SAFFER SOPHIA      Age : el mois  
 Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant  
 Nature de la maladie : Vaccination  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat      Le : 27/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



## Dr SADIQ Naima

Spécialiste en Pédiatrie  
Néonatalogie - Réanimation Néonatale  
Consultation homéopathique  
Diplômée de la faculté de médecine de Rabat  
Ancienne interne du CHU Ibn Sina Rabat  
Praticienne hospitalière à l'Hopital Universitaire Cheikh Zaid

Cabinet de Pédiatrie



الدكتورة نعيمة صاديق

أخصائية في طب الأطفال  
والرضع وحديثي الولادة  
خريجة كلية الطب بالرباط  
طبيبة بالمستشفى الجامعي شيخ زايد

Rabat Le : ..... 25 NOV 2023

Sophie EL Oufir

139,20x1

① Parionix

49,60x1

② D. Cur

T = 188,80

Pharmacie du Mail Central

~~Dr. KHALID IDER~~

~~Ilot. 17, Lot. 4, Secteur 9, Hay Riad~~

~~Rabat - Tél.: 05 37 71 67 82~~

~~INPE : 102041019~~

~~ICE : 001292180000003~~

~~Dr. SADIQ Naima  
Pédiatre - Néonatalogue  
Sanitation Pédiatrique  
Angle Av. Ennakhil  
Hay Riad - Rabat  
Tél. : 05 37 71 67 82~~

Résidence Riad Ennakhil II - Imm A, Appt 2, Angle Av. Ennakhil et Rue El Yazid Hay Riad - Rabat

Tél. : 05 37 71 00 93 - 08 08 50 53 92 - Gsm : 06 61 31 62 62 - Fax : 05 37 71 00 93

Email : sadiqnaima2003@hotmail.com

# Priorix



Measles, mumps and rubella vaccine  
Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole  
Vacuna contra el sarampión, la parotiditis y la rubéola

Powder and solvent for solution for injection  
Poudre et solvant pour solution injectable  
Polvo y solvente para solución inyectable

**Subcutaneous use or intramuscular use**  
**Voie sous-cutanée ou voie intramusculaire**  
**Vía subcutánea o vía intramuscular**

ID:652283

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV:139,20 DH



6

118001 140923



**1 dose/dosis (0.5 ml)**

1 vial with powder + 1 pre-filled syringe  
with solvent + 2 needles

1 flacon avec poudre + 1 seringue pré-remplie  
avec solvant + 2 aiguilles

1 vial con polvo + 1 jeringa prellenada  
con solvente + 2 agujas

PPV:49,60 DH  
LOT: 23G11  
EXP: 07/2026

5

Solution huileuse buvable

محلول زيتي للشرب



حليقة السيفيرول 100 000 وحدة بولية  
D3 فيتامين

جوي قوتي® ك-1

3 أمتولات للشرب

Fabriqué par :  SMB

SMB TECHNOLOGY S.A.  
39 rue du Parc Industriel,  
B-6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE, Belgique. 6 118001 320103

